

de juristes sur tel ou tel précédent que moi, pour ma part, je ne suis disposé à rien faire pour déterminer un autre changement de gouvernement et d'autres élections. La vraie politique nationale qui doit prédominer en ce pays, ce n'est pas la politique nationale des fabricants de Montréal, de Toronto ou d'Hamilton, ce n'est pas une politique nationale pour l'Est et une autre pour l'Ouest, mais une vraie politique nationale qui rétablisse les choses dans leur état normal au pays, qui crée dans l'esprit de chaque Canadien, de chaque Canadienne et de chaque petit Canadien un attachement fait d'amour, de raison et d'intérêt envers le Canada, le Canada d'abord, le Canada avant l'Angleterre, avant la France, avant l'empire. Il faut que ce sentiment grandisse et il va grandissant. Il grandit vite à Toronto aussi bien qu'à Montréal, à Winnipeg et à Vancouver. J'en ai des preuves écrites. Mais comme tout développement dans la vie de tout groupement social, en particulier des groupements sociaux anglais, il doit grandir lentement. Nous ne devons ni le pousser trop loin ni le précipiter. Nous devons le laisser croître et ne pas lui opposer d'obstacles. Donc, monsieur le président, si je me dispose à voter contre l'amendement du très honorable chef de l'opposition, ce n'est pas parce que j'ai une confiance aveugle dans le Gouvernement actuel ou parce que je crois tout répréhensible dans la politique des députés d'en face. J'ai déclaré durant ma campagne électorale et je répète ici qu'entre les deux partis, pour le moment, je préfère celui de la droite à celui de la gauche. Mais, à mon sens, les aléas d'une campagne électorale et l'agitation à laquelle sont en proie les politiciens à tous crins contribuent fort à améliorer les sentiments et les idées des deux partis. Je suis donc disposé à les laisser continuer leur route pour quelque temps, et je crois que le très honorable chef de l'opposition ne sera pas marri de voir sa motion rejetée. Je connais assez, je crois, par oui-dire, son intelligence et sa droiture pour savoir qu'il se rend compte que sa situation ne serait pas beaucoup plus enviable que celle de ses vis-à-vis. Les journaux se sont lancés des accusations visant les gens qui savourent les douceurs du pouvoir et les autres qui sont avides de les obtenir. Voilà bien la nature humaine! Peut-être quelques-uns de ceux qui n'ont pas été ministres longtemps ou qui ont été et sont demeurés d'honnêtes ministres savent-ils que les douceurs du pouvoir ne sont pas très réelles. Mon très honorable ami (M. Meighen) a fait partie du cabinet de guerre. Il sait qu'il y a des circonstances dans lesquelles un homme d'Etat, un homme, un père de famille, serait bien plus

[M. BOURASSA.]

heureux à son foyer qu'au pouvoir. Non, ce n'est pas que je juge ces députés comme individus, indignes d'un ministère, ni que je juge ceux de l'autre parti beaucoup plus dignes. J'ai déclaré jadis à Winnipeg,—et je devrais rectifier maintenant cette assertion,—qu'à mon avis on pouvait compter que M. Mackenzie King ne ferait pas beaucoup de bien ou de mal, et M. Meighen, beaucoup de mal. Mais j'en suis revenu: je ne pense pas qu'il existe autant de différence entre les deux que je le croyais alors. Il me semble que, s'ils pouvaient se faire face durant quelques mois pendant que ces petits groupes serviraient d'arbitres, ils en arriveraient à s'adapter, eux et leur politique, à une certaine perspective et prépareraient la voie à une politique nationale comme j'en rêve une depuis plusieurs années. Pour préciser, le pays ne s'en porterait que mieux si M. Mackenzie King perdait quelque peu d'ampleur et si le chef de l'opposition en prenait davantage, et si tous deux, sans violer les règles de l'art ou de l'architecture humaine, ajoutaient une couple de pouces à leur stature d'hommes d'Etat.

Je me propose donc, monsieur le président, de voter contre l'amendement afin de permettre au peuple canadien de réfléchir sur la situation, et aux membres des deux Chambres, de se communiquer réciproquement leur manière de voir. Mais j'avertis les ministres que je ne m'engage pas à leur continuer confiance indéfiniment, non plus qu'à approuver toutes leurs mesures.

L'honorable député de Calgary-Ouest (l'hon. M. Bennett) a dit, par manière de raillerie amicale à mon adresse, que le député indépendant est celui sur qui l'on ne peut compter. Cela dépend de ce qu'il entend par là. Je tiens à affirmer à l'honorable député ainsi qu'à la Chambre qu'ils peuvent compter sur ma détermination de juger au mérite toutes choses, comme je le conçois. L'on peut compter sur moi pour exprimer en toutes circonstances ma pensée entière, publiquement, ou dans le particulier, à tous les partis, à tous les membres de cette Chambre. Dès le premier jour de cette session, je me suis fait un devoir de prendre contact avec autant de collègues que possible, de lier connaissance et conversation avec eux. J'ai l'intention d'aborder l'honorable député de Frontenac-Addington (M. Edwards) et d'entreprendre de le convaincre.

M. EDWARDS: Vous aurez fort à faire.

M. BOURASSA: Je sais, mais j'aime les tâches ardues. Je me sens rajeuni. De plus, il y a toujours quelque chose à gagner pour soi d'un échange de vues, même sans effet sur autrui, et j'espère que si je recherche, de temps